

CONSEIL ECONOMIQUE
ET SOCIAL

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

LES ENJEUX DE L'IMMIGRATION EN COTE D'IVOIRE

(mise au point d'un collectif de conseillers économiques et sociaux)

Ce sont :

- KOBY Assa Théophile
- KOUAKOU Koffi
- SACANOUD Benoît
- ANO BOA Bernard
- LOGBOTCHE Guillaume

Dans son édition n°1251 du jeudi 8 avril 1999, le quotidien "Le Jour" publie le rapport du Conseil Economique et Social relatif à l'immigration en Côte d'Ivoire. Ce document officiel et confidentiel n'était pas destiné, aux journaux. "Le Jour" s'en est emparé insidieusement, l'a diffusé sans autorisation de l'institution qui en est l'auteur et en a fait une interprétation tendancieuse et insultante pour les membres de cette institution. Les conseillers économiques et sociaux signataires du présent document ont jugé opportun d'adresser la mise au point suivante au journal "Le Jour", sans état d'âme, et sans esprit de polémique.

En émettant un avis sur la question de l'immigration en Côte d'Ivoire, le Conseil Economique et Social ne fait que remplir la mission qui est la sienne en tant qu'institution de l'Etat. Il peut être saisi de projets de loi, d'ordonnances ou de décrets, ainsi que de projets de loi entrant dans le domaine de ses compétences ; être consulté sur tout problème à caractère économique et social, **tout comme il peut, de sa propre initiative, appeler l'attention du Président de la République sur les réformes qui lui paraissent de nature à favoriser le développement économique et social de la République.** Dans cette optique, le Conseil Economique et Social a déjà eu à se pencher entre autres sur les faits majeurs suivants de la société «l'enfance en danger en Côte d'Ivoire», «le chômage des jeunes en Côte d'Ivoire», «le système national des pensions», etc...

C'est dans cette même logique que le CES s'est livré à une réflexion sur la question de l'immigration dans notre pays. Celle-ci a, dans tout pays où elle est massive, ses enjeux et ses conséquences, en rapport avec la spécificité du pays accueillant . On connaît les leçons de l'histoire tirées d'autres expériences à l'échelle universelle ; mais chaque expérience nationale reste une expérience unique. Fort de ces enseignements, le CES ivoirien a décidé de saisir le gouvernement. La signification profonde de cette saisine est dégagée au terme de la présente mise au point.

Les enjeux de l'immigration

Emigrer d'un pays ou d'un continent vers un autre a été un phénomène permanent et universel à travers les âges. Les enjeux et les conséquences, heureuses ou malheureuses des heurts entre civilisations à travers les migrations massives d'hommes véhiculant leurs cultures, leurs idéologies et leurs espoirs plus ou moins comblés sont connus. Le phénomène connaît une accélération dans l'environnement international d'un siècle caractérisée par le renforcement des inégalités entre peuples du Nord et du Sud. Ces disparités existent également à l'intérieur des Etats du Sud eux-mêmes. C'est bien l'inégal développement qui est au centre des facteurs de mobilité vers les pays côtiers en Afrique de l'Ouest en général et vers la Côte d'Ivoire en particulier. L'environnement international est quant à lui de plus en plus contraignant et si incertain que des pays, même très développés , prennent d'énormes précautions en matière d'immigration, domaine dans lequel les Africains se complaisent généralement dans une attitude de laisser faire . On ne saurait occulter ce contexte global dans le traitement de la question de l'immigration dans notre pays.

L'enjeu principal des migrations d'un pays ou d'un continent à un autre, est le plus vieil enjeu de toute l'histoire de l'humanité : **la quête de nourriture, de sécurité, de PAIX, afin de vivre libre et bien.** Un pays sous-développé qui est placé au centre de tels enjeux peut certes avoir des motifs légitimes de fierté de pouvoir réunir des conditions de vie préférables et attractives à celles des Etats circumvoisins qui sont attractives ; mais il reste beaucoup plus exposé aux effets pervers potentiels d'une immigration massive et incontrôlée que dans un pays développé. C'est le cas pour notre pays dont un trait de personnalité est qu'il est devenu un véritable pôle d'attraction pour tous les pays de l'Afrique Occidentale sans exception.

Les leçons de l'histoire universelle

La sagesse et les leçons du passé sous d'autres latitudes commandent aux Ivoiriens prudence, compétence et rigueur dans la gestion de leur stock démographique pour ne pas rompre les équilibres préjudiciables à l'intérêt des nationaux et aux aspirations de la société qui est la leur. Ce souci légitime de la préférence nationale qui n'est nullement synonyme d'exclusion, de xénophobie et de racisme heurte hélas la conscience de certains ivoiriens qui se sentent délibérément très mal dans leur peau. Quel serait le rôle d'un Etat sinon de défendre l'intérêt de ses citoyens ?

Entre autres leçons du passé, nos compatriotes doivent retenir que l'immigration a stimulé le progrès scientifique, technologique, économique et humain aux Etats-Unis d'Amérique au Canada et en Australie pour ne citer que ces exemples. Mais le revers de la médaille est l'inhumanité qui a précédé ce progrès dans les relations entre indigènes et allogènes. Indiens, Esquimeaux et Arborgènes d'Australie ont été décimés et/ou parqués dans des réserves où ils continuent d'être des marginaux sociaux (sur leur propre terre) dans des civilisations industrielles opulentes. En Afrique Noire australe, les minorités blanches immigrées ont confiné l'immense majorité autochtone dans des bantoustands. La guerre fratricide entre autochtones zâirois et immigrés pourtant de même ethnie et leurs prolongements politiques dans les Etats ceinturant les Grands Lacs africains achève de nous convaincre que les conflits engendrés par la rencontre de peuples transcendent quelquefois l'ethnie, la religion et la race lorsque la rupture de l'équilibre entre ressources et population impose des choix et des préférences nationales.

Au total, pour tout pays, l'immigration se présente à la fois comme une excellente opportunité par les apports du capital humain et comme une menace lorsque ses enjeux favorisent l'émergence de situations conflictuelles entre indigènes et allogènes.

L'exception ivoirienne en Afrique Occidentale

La Côte d'Ivoire est un pays d'intense mobilité. Elle est urbanisée aujourd'hui à plus de 50% et plus de la moitié des nationaux sont nés hors de leurs aires culturelles originelles. Au recensement de 1988, la proportion des immigrants était de 28%. Or, notre démographie est galopante avec un taux d'accroissement annuel soutenu de plus de 3% depuis plusieurs décennies. Une vue synoptique des tendances démographiques majeures donne les résultats suivants : un accroissement de la population totale de 170% de 1965 à 1988 contre 135% pour les nationaux et 334% pour la population étrangère. L'effectif des immigrants est passé de 700 000 en 1965 à 3 041 000 en 1988. Cette population étrangère croît environ deux fois plus vite que celle des nationaux et 50% des étrangers sont nés dans notre pays. A ce rythme, les ivoiriens seront minoritaires dans leur propre pays dans quelques décennies. De ces constatations majeures émergent des problèmes propres à la Côte d'Ivoire qui ne préoccupent pas outre mesure les autres pays de la CEDEAO dont les populations immigrées sont négligeables.

En Afrique Occidentale où nous avons comme dénominateur commun le sous-développement, on ne saurait reprocher à des pays qui ont des taux d'étrangers inférieurs à 2% de ne pas se sentir concernés par les problèmes de l'immigration. Bien au contraire, nombre d'entre eux trouvent dans l'émigration une solution économique à leurs problèmes (source de rapatriement de devises) quand la Côte d'Ivoire doit supporter toute seule le poids des migrations de la région. La question qui reste posée est de savoir si les tendances lourdes relevées peuvent se poursuivre dans le long terme sans aggravation des contraintes actuelles. L'avis du CES est une réponse à une telle problématique conformément à sa mission qu'il exerce en prenant en compte les aspirations de la grande majorité des Ivoiriens sans distinction d'ethnie, de religion, de région, de sexe et d'appartenance politique. Car à tous se pose la question de savoir les marges de liberté et de pouvoir dont ils disposeront pour orienter le développement de leur pays quand ils seront en position de ne revendiquer que des droits des minoritaires qu'ils tendent à devenir inexorablement.

L'avis du CES ivoirien

Les conseillers économiques et sociaux sont-ils fondés à approfondir la rétrospective du phénomène de l'immigration en Côte d'Ivoire et de ses perspectives à long terme avec **tous ses impacts en terme d'hypothèses bien entendu ? Certainement** car dans un contexte géopolitique Ouest-Africain où les enjeux des migrations suscitent des interprétations contradictoires en fonction des intérêts tout aussi contradictoires entre les pays, il faut avoir à l'esprit que **notre pays n'avait pas, avant sa récente déclaration de politique de population, une attitude précise face à une situation aussi exceptionnelle qui commandait une politique appropriée.** Face aux enjeux du futur, la Côte d'Ivoire a pris des risques énormes car les incidences du phénomène de l'immigration se posent en termes d'incertitudes dont certaines sont très critiques et virtuellement déstabilisatrices aux plans social et politique. Comparativement à des situations beaucoup moins évoluées que la nôtre, les incidences du phénomène ont engendré cependant des drames humains dont les ivoiriens et ceux qu'ils accueillent voudraient bien se prémunir.

Un fait important à retenir par nous Ivoiriens est **que dans les heurts entre peuples autour des enjeux de la lutte pour la survie, le bilan est loin d'être le plus souvent favorable à ceux qui accueillent des immigrés.** Les Ivoiriens sont donc avertis et condamnés à anticiper pour prévenir les crises de société qui peuvent avoir leurs racines dans le phénomène de l'immigration. Car si gouverner c'est prévoir, **pourquoi se couvrir alors de fausse pudeur et refuser de reconnaître que l'immigration incontrôlée peut constituer une menace pour notre société sur les plans de la sécurité, de l'emploi, des ressources alimentaires, la maîtrise du foncier etc...** Aujourd'hui, **la dispute du pouvoir entre accueillants et accueillis est au cœur de crises politiques qui déchirent des pays en Afrique et ailleurs dans le monde.** On comprend dès lors la rigueur des pays développés (aux immenses ressources comparativement à celles d'un pays sous-développé comme la Côte d'Ivoire) en matière de politique d'immigration. Etablir des données statistiques en vue d'une planification dans l'usage des ressources (naturelles et humaines, y compris le capital humain d'origine non nationale) ne participe-t-il pas de la gestion moderne de l'Etat ? Où se situe donc la xénophobie, mieux le complot contre l'étranger quand un pays sur lequel des immigrants déferlent pose le problème de son devenir en termes de recherche d'un équilibre entre ressources et population ? Cette double identification ne consacre-t-elle pas le droit à l'existence de tous dans l'union ? En tant que tel, cela n'enlève à personne son droit de circuler et de s'établir où bon lui semble. Mais cette liberté trouve son fondement dans ses propres limites : le respect des règles et des lois du lieu où il s'installe. Cette exigence participe de la préservation des acquis majeurs dont la stabilité, la paix, la prospérité, la fraternité. **C'est un des messages du CES par sa saisine interprétée malencontreusement par " Le Jour".**

L'exception ivoirienne telle qu'elle a été mise en exergue ne commande-t-elle pas une révision de notre attitude collective face au phénomène migratoire pour ne pas compromettre les acquis dans nos relations avec nos voisins ? Le laisser-faire habituel ne doit-il pas céder la place à une approche plus volontariste et réaliste de la question de l'immigration prenant en compte les capacités réelles d'accueil, d'insertion et d'intégration des néo-ivoiriens ? Les membres du Conseil Economique et Social considèrent en effet qu'une des dimensions les plus importantes de notre consensus national est **le culte de PAIX chez nos compatriotes** qui n'est pas étranger à la stabilité politique que nous connaissons depuis l'indépendance, bien que les germes de l'instabilité soient aussi présents chez nous que partout ailleurs en Afrique. La politique de l'autruche qui consisterait à se voiler la face devant les problèmes réels posés n'aidera pas en tout état de cause à résoudre ces problèmes déjà aigus.

L'hospitalité est une des valeurs du référent précolonial que les Ivoiriens pratiquent plus que tous leurs voisins. **Ils ne reçoivent pas pour autant en retour les avantages consentis aux autres dans leurs propres pays en matière d'accès à l'emploi, d'occupation de la terre, voire même d'investissement dans le sens de la création d'entreprises.** Et pourtant l'Afrique Occidentale chante partout l'intégration.

La Côte d'Ivoire du troisième millénaire ne saurait persévérer dans une attitude de laisser faire en matière de politique démographique si elle veut améliorer ses indicateurs de développement économique et social. Le diagnostic du CES clair. **Du fait d'une démographie galopante, les indicateurs du développement ont tendance à stagner dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'emploi, et des revenus. Les progrès accomplis récemment grâce au programme énergique de lutte du gouvernement contre la pauvreté ne doivent pas être considérés comme des conquêtes définitives. La prudence et la vigilance sont nécessaires pour que la stagnation ne persiste pas à l'état endémique au point que les politiques du futur consistent à gérer un nombre sans cesse croissant de marginaux sociaux locaux et importés parmi lesquels un tiers au moins des enfants de la rue.** Une telle évolution condamne la Côte d'Ivoire à être sous-classée dans le lot des pays pauvres de l'Afrique en étant paradoxalement la force motrice de l'économie de l'UEMOA . **Avoir le courage de le dire sans détours que l'aggravation de la pauvreté par le biais de l'immigration est une menace pour le futur tout en mettant en exergue les secteurs les plus sensibles où les tendances actuelles en cours sont porteuses de crises, c'est tout simplement actionner des clignotants pour susciter des mesures capables de maintenir la trajectoire actuelle de peuple ivoirien accueillant sans courir le risque de sa propre asphyxie par amour pour l'étranger. C'est en ce sens que le fait de déplorer le rôle prépondérant des immigrés dans la hausse de la criminalité ne doit pas être interprété comme un acte de xénophobie , mais plutôt comme un appel à la coopération des immigrants pour préserver le climat de paix dont les ivoiriens et les étrangers en tirent un grand bénéfice.** Cette allusion a curieusement offusqué les talentueux et très sensibles faiseurs d'opinion "du Jour" qui ont traité les membres du CES de "lépennistes" et de nazis en puissance.

Condamner une institution nationale qui prône les ruptures indispensables pour favoriser les intérêts et préférences nationales dépasse l'entendement. La pratique de la défense de l'intérêt national est courante dans tous les pays d'immigration ayant pourtant des taux d'étrangers de loin inférieurs à ceux de la Côte d'Ivoire. C'est même un devoir pour les animateurs des institutions, du moins pour ceux qui attachent la plus grande importance aux couches socio-professionnelles. Ces populations exigent à l'instar des pays ayant une longue tradition de politique d'immigration des règles du jeu claires pour l'admission et l'intégration des néo-ivoiriens.

Les Conseillers Economiques et Sociaux ivoiriens apprécient l'amour repent du "JOUR" pour certains immigrés après les excès de son talentueux éditorialiste qui les pourfendait hier et dont il est devenu curieusement et subitement le défenseur le plus acharné. Notre éditorialiste retrouve la dimension la plus appréciée de l'ivoirité, cette vision humaniste à prétention universaliste qui privilégie le dialogue des cultures et qui a pour fondement la tolérance. Nous pensons que sa propre expérience lui donnerait une leçon de modestie et le sens de la mesure . Mais ce sens de la mesure a fait défaut au quotidien "Le Jour" surtout lorsqu'il accuse une institution nationale de considérer les étrangers comme les boucs émissaires des difficultés de la Côte d'Ivoire, et ce d'autant plus que ce pays doit , toujours selon "Le Jour" , son progrès aux immigrés.

Ceux parmi les Ivoiriens qui ont une connaissance objective de l'histoire économique et sociale des phases coloniale et nationale de leur pays n'acceptent pas cette idée reçue. **L'immigration étrangère n'est pas le moteur du progrès en Côte d'Ivoire.** Ce sont les conditions locales créées par les Ivoiriens eux-mêmes, leurs options stratégiques majeures en économie, en politique et dans leurs relations avec leurs voisins, les moyens stratégiques tant financiers qu'opérationnels déployés par la puissance publique pour créer un environnement propice à la croissance économique qui sont les vecteurs fondamentaux du progrès dans notre pays. Méconnaître ces facteurs humains et politiques décisifs, c'est ne pas avoir foi au génie politique des Ivoiriens de l'ère post-coloniale ; c'est se donner les moyens de douter de la possibilité de construire par soi-même l'avenir de son pays. **Les immigrants accompagnent par leurs apports un processus qui repose sur les choix fondateurs de notre premier Président avec en plus le culte de la PAIX, du dialogue et de la tolérance qui traduisent la stabilité du pays.** Ces choix personnalisent, spécifient, isolent la Côte d'Ivoire comme **une individualité, une exception dans un contexte géopolitique qu'elle polarise économiquement et humainement jusqu'aux rives du désert.** Tout ce qui a été fait sur ce territoire politique depuis l'indépendance doit être interprété comme une **créature des ivoiriens, et cette créature elle-même comme " une médaille frappée à l'effigie du peuple" dans toutes ses composantes.**

La quintessence du message du CES

Les ivoiriens n'ont pas d'autre choix que celui de **persévérer dans la ligne de l'idéologie des pères fondateurs qui les invite à ne pas avoir peur de l'étranger.** Ceux qui aiment ce pays exigent tout simplement **des balises et des règles du jeu claires d'admission et d'intégration des immigrés à la société ivoirienne de demain,** à l'instar des pays développés, civilisés et démocratiques ayant une longue tradition d'immigration.

Le CES est très fier de l'évolution de notre pays qui est devenu, par la volonté politique de ses habitants, **un carrefour culturel majeur de l'Afrique Occidentale et, par ce biais, un creuset de l'émergence d'une Afrique Nouvelle qui a déjà pris forme sur les bords de la Lagune Ebrié et dans le pays profond. Evoluer dans ce " melting-pot " en pleine effervescence en préservant les acquis les plus précieux du passé avec les apports incontestables de l'immigration est une gageure.** Relever un tel défi passe par la prise de conscience sur le fait qu'aucune société moderne ne se construit sans orientations précises. Seuls les peuples forts et organisés arrivent à survoler les contradictions inhérentes aux enjeux de l'immigration pour suivre les orientations qu'ils se donnent librement. La modération des Ivoiriens, leur hospitalité et leur sens habituel de la mesure leur fourniront les énergies intellectuelles et morales indispensables pour digérer les influences étrangères, les assimiler et les restituer sous une nouvelle forme qui a pour nom **ivoirité, avec une forte teinte d'humanisme négro-africain.** Certaines ruptures avec les stratégies du passé s'imposent nécessairement pour ne pas étouffer la poule aux œufs d'or, et pour que la Côte d'Ivoire continue de demeurer une terre d'espérance et de fraternité.. **Telle est la quintessence du message du CES que "Le JOUR" feint de ne pas saisir pour le déformer délibérément, par simple calcul politicien et par démagogie.** Mais personne n'est dupe ! Personne...